CENTRE DE LOISIRS ROBERT HÉE-CLAUDE VARNIER 2025

PROJET PÉDAGOGIQUE ÉTÉ

INTRODUCTION

Le centre de loisir : un intervenant à l'éducation de l'enfant

L'objectif fondamental visé par l'action du centre est de concourir avec l'ensemble des intervenants de l'éducation, sous formes adaptées aux temps de loisirs de l'enfant « en fonction de son âge, de ses possibilités et de ses moyens », à l'épanouissement de sa personnalité, de ses potentialités et à le rendre le plus autonome possible. Notre travail s'inscrit donc dans un cadre de coéducation.

L'épanouissement de la personnalité de l'enfant se réalise à travers un ensemble de propositions d'actions éducatives dont les parents sont les premiers responsables. Ensuite c'est l'école qui contribue, par l'intermédiaire de l'instruction, à donner à chacun les outils nécessaires à la meilleure évolution dans la société. C'est enfin toutes les structures socio-éducatives et culturelles, tels que les clubs sportifs, centres de loisirs et de vacances,... qui offrent de nouvelles possibilités d'apprentissage et de découvertes.

Cette répartition des intervenants correspond bien aux différents temps de la vie de l'enfant dans lesquels les loisirs occupent une grande place.

Enjeux et limites du centre :

Les enjeux éducatifs liés au centre sont évident lorsque l'on prend en compte la répartition annuelle des différents temps de vie de l'enfant qui se partagent comme suit :

- 148 jours d'écoles avec le retour des semaines à 4 jours.
- 112 de vacances et mercredis.
- 54 week-ends et jours fériés.

Peut s'associer aussi une pratique post-scolaire de 35 à plus de 100 heures par an.
Si l'ACM (accueil collectif de mineurs) participe, pour une part non négligeable à l'éducation de l'enfant qui le fréquente régulièrement, elle reste limitée dans le temps. Il ne serait pas sérieux de résoudre l'ensemble des situations éducatives. Son apport est un complément dans son ensemble socio-éducatif.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le projet éducatif de la fédération

«Ligue de l'enseignement » en quelques mots

Les temps « libres » des enfants sont beaucoup plus importants que ceux des parents. Il a donc fallu créer des espaces qui permettent la prise en charge des enfants et des jeunes. Ils sont multiples : le matin avant le début de l'école, le temps de la restauration et de la pause méridienne, la fin d'après-midi après l'école, le mercredi, la fin de semaine et les périodes de vacances scolaires. L'accueil, l'animation, dans ces temps et ces lieux, sont organisés dans le cadre du centre.

Le centre de loisirs est un lieu d'épanouissement, d'apprentissage, de socialisation, de citoyenneté. Ce n'est pas une « garderie ». Il est conçu pour permettre un accueil éducatif de qualité, grâce à des équipes spécialement formées. Il offre un choix d'activités selon le projet local, dans un environnement identifié et assurant la lisibilité du temps et de la fonction de loisirs. Il est organisé en fonction du public accueilli : enfants d'âge maternel, enfants, adolescents.

La mise en place d'un centre de loisirs répond à différents objectifs :

- Agir pour la laïcité
- Favoriser un fonctionnement démocratique
- Favoriser l'autonomie et la socialisation
- Faire vivre les mixités
- Développer la formation
- Etre acteur de l'économie sociale
- Agir dans le cadre d'un tourisme durable

Ces objectifs seront repris et travaillés dans le projet pédagogique et le projet d'animation.

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FÉDÉRATION

L'engagement de chacun

S'occuper d'enfants est un engagement très important. Le projet pédagogique ne sert pas à rien, il nous replace au sein d'une équipe éducative, nous reconnaît nos droits, nos devoirs et nos responsabilités. En tant que personnel d'encadrement (directeur·trice/animateur·trice, BAFD, BAFA, stagiaire ou non diplômé) nous avons tous des responsabilités, des devoirs et des droits :

Les devoirs :

- Respect de la législation et de la réglementation concernant les mineurs.
- Respect de la législation du travail.
- Respect des normes d'hygiène et de restauration collective.
- Respect du projet éducatif et pédagogique.
- Prise de connaissance des nouvelles réglementations Jeunesse et Sports.
- Ne pas exposer, devant les jeunes, tout problème ou conflit interne à l'équipe.

Les droits :

- Etre respecté en tant qu'animateur·trice travaillant au sein d'une équipe.
- Prendre du plaisir dans son travail
- Travailler dans une ambiance plaisante et bienveillante.
- Droit à l'erreur sur la technicité d'une animation, mais aucunement sur la sécurité affective et physique des jeunes.
- Droit de se faire plaisir et de faire plaisir.

DESCRIPTIF ET DÉROULEMENT DU CENTRE

Implantation :

Œuvre organisatrice et gestionnaire : La Ligue de l'enseignement de Normandie. Le centre se situe dans le département de l'Orne.

L'adresse du centre est :

Centre Robert Hée Claude Varnier
4 Lieu-dit Le Bois des Clairets Route d'Hesloup
61000 Saint Germain du Corbéis.

Numéro de téléphone fixe: 02.33.82.37.85

Adresse mail : centreRHCV@laliguenormandie.org

Portail Famille : https://centre-robert-hee-claude.portail-defi.net/centre-robert-hee-claude/infos-pratique/

DESCRIPTIF ET DÉROULEMENT DU CENTRE

L'équipe d'encadrement

La Coordonnatrice/Directrice : Une Coordonnatrice à l'année qui est responsable de l'organisation du centre, garantissant l'application du projet pédagogique et éducatif. Elle assure le suivi administratif des dossiers afférents à cette activité

La Directrice adjointe : Présente à l'année, elle assure des missions de direction sur les périodes de vacances scolaires. Elle a en charge d'assurer le suivi pédagogique des équipes d'animations et est en soutien auprès des animateur·trices. La directrice adjointe porte un regard accru sur le déroulement des projets/thématiques et activités proposées par l'équipe d'animation afin que celles-ci soient en adéquation avec le projet pédagogique et éducatif ainsi que les valeurs du centre de Loisirs.

Les animateur·rice·s : ils sont responsables de l'animation et de la sécurité physique, affective, morale et matérielle des enfants. Ils proposent des projets d'animations, assurent les différents temps de vie quotidiennes et collectives. Ils sont aussi responsables de la propreté, de l'état du matériel mit à disposition. Les animateur·trice·s sont des référents pour les enfants, ils doivent surveiller leur langage et leur comportement.

*Sécurité physique : capacité à assurer la bonne santé de l'enfant d'un point de vue corporel.
*Sécurité morale : capacité à faire distinguer à un enfant ce qui est bien de ce qui est mal.
*Sécurité affective : capacité à faire ressentir à l'enfant des sentiments ou émotions positives, sécurisantes.
*Sécurité matérielle : capacité à utiliser du matériel adapté aux enfants et en bon état de fonctionnement.

Une secrétaire : elle est en complément avec la direction pour prendre les inscriptions des familles et les renseigner sur les modalités de fonctionnement du centre.

L’équipe d’encadrement

Une cuisinière/ agent polyvalent de collectivité : elle s’occupe de la confection des repas sur place, de la communication avec les prestataires et fournisseurs extérieurs du centre. Elle propose ponctuellement des temps d’atelier cuisine avec les enfants et animateur·trices.

Un/une assistant(e) sanitaire : Nous avons fait le choix de mettre à disposition de tous les animateur·trice·s un sac à dos individuel contenant le nécessaire de trousse pharmacie et cahier de suivi, chaque animateur·trice·s est responsable de son sac à dos. Une infirmerie est disponible avec du matériel plus conséquent si besoin. La Direction est responsable du suivi sanitaire.

Un agent d’entretien/gardien : il assure l’entretien et les réparations des installations du centre (bâtiments, espaces extérieurs ….). Il lui arrive d’intervenir sur des temps d’activité en complément d’animateurs pour partager son savoir.

Des personnels de service et de collectivité : ils assurent le service de restauration et le nettoyage des locaux sur la période estivale.

Des intervenantes extérieures du comité départemental de l’USEP : Ils proposent des inters centre/activité à dominante sportive et nous mettent à disposition du matériel sportif.

Personnel spécifique :en fonction de la période de l’année « petites vacances, grandes vacances, mercredis » et selon les projets mis en places, du personnel qualifié intervient au centre de loisirs. (Ex : Animateur·trice équitation, Animateur·trice EEDD)

Le public accueilli

Le centre de loisirs Robert Hée - Claude Varnier est ouvert toute l'année, les mercredis, petites vacances et grandes vacances.
Les enfants accueillis au centre sont âgés de 3 à 15 ans, ils sont répartis en trois tranches d'âges :

3-5 ans

6-9 ans

10-15 ans

La capacités d'accueil pour la période estivales est de 150 enfants dont :

- 50 enfants 3-5 ans
- 100 enfants 6-15 ans

L’environnement

Locaux intérieurs

- Trois bâtiments répartis par tranches d’âges ou maisons d’activités ainsi que les bureaux administratifs de la ligue.
- Chaque bâtiment est équipé de salles d’activités, de blocs sanitaires (WC et lavabos)
- Un dortoir aménagé avec des lits superposés
- Une infirmerie
- Une cuisine pédagogique
- Une grande régie pour le stockage du matériel pédagogique
- Un local vélo
- Un local camping
- Une régie sport
- Une lingerie
- Une papeterie

Locaux extérieurs

- Bloc sanitaire, espace de campement avec un chalet
- Un bois aménagé : Cabanes, château fort, parcours d’orientation, mur d’escalade, jardin médiéval, serre, terrain de pétanque, espaces hamacs
- Une prairie aménagée de buts de football, d’un espace pour les mini camps/bivouacs du centre et extérieurs, et d’un parc fermé pour l’accueil de poney pour l’équifeel sur la période estivale, une sellerie.
- Un terrain multisports (basket, Handball....)
- Une piscine non praticable.

Modalités d'inscription

Depuis 2023, le centre a mis en place le « portail famille », il permet de faire les inscriptions

Un dossier d'inscription doit être complété avant le début de l'accueil des enfants, plusieurs options sont possibles pour remplir le dossier :

- Directement au centre de loisirs du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- Dans le cadre du plan Vigipirate et pour des raisons de sécurité, les portails donnant accès au centre RHCV seront fermés de 9h30 à 17h00.
- Une sonnette est mise à disposition sur le portillon principal pour permettre l'accès.
- Par mail à l'adresse Centrerhcv@laliguenormandie.org
- Sur le portail famille : https://centre-robert-hee-claude.portail-defi.net/centre-robert-hee-claude/infos-pratique/

Modalités d’inscription

Le dossier d’inscritption (dématérialisé) est composé :

- D’une fiche famille, avec tous les renseignements d’identité de la famille : mutuelle, sécurité sociale, autorisations de photographier…
- D’une fiche sanitaire par enfant qui reprend tous les renseignements concernant la santé, les allergies, les précautions sanitaires, les vaccins et tous autres renseignements importants que les parents souhaitent partager avec l’équipe de direction et d’animation. (En cas de traitement médical, joindre OBLIGATOIREMENT une copie de l’ordonnance et les médicaments nécessaire pour la journée)
- D’une fiche de présence, qui est jointe à la plaquette du centre, pour les inscriptions mini-camps, transports et infos piscine.

Modalités d'inscription

Afin que le dossier soit complet nous demandons:

- Justificatif de domicile
- Attestation du quotient familial Caf / MSA
- Carnet de santé de l'enfant

Le portail famille permet maintenant de gérer à distance les inscriptions et informations de chaque famille. Le règlement se fait par carte bancaire avec possibilité de payer 3 fois sans frais.
Un acompte de 50% est demandé à l'inscription des enfants pour les familles ne pouvant pas passer par le portail (paiement en chèque ANCV, Tickets CESU, Bon CAF, Prise en charge, espèce). Il est impératif de prévenir en cas d'absence auquel cas les journées prévues seront facturées.

(Voir grille tarification et règlement intérieur)

Les différents type d'accueil

Le centre de loisirs propose 2 types d'accueil:

L'ACCUEIL SUR PLACE :

Ce sont les parents qui emmènent leurs enfants directement au centre de loisirs dans des salles bien définies et encadrées par des animateur·trices. Les horaires d'ouverture le matin sont de 7h45 à 9h30 et le soir de 17h00 à 18h00. Possibilité de réservé le créneau 18h-18h30 pour les parents dans le besoins (sans frais supplémentaire).

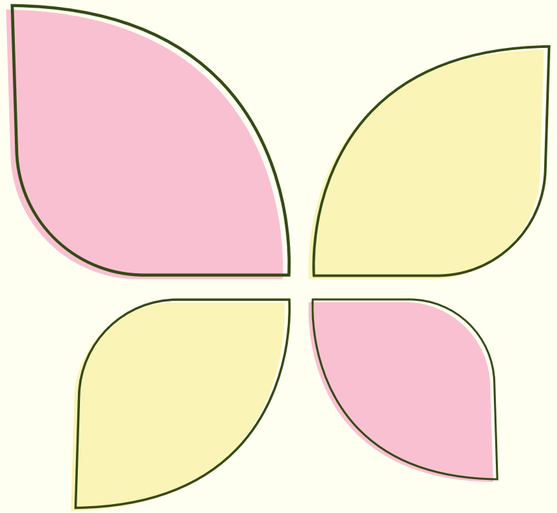

L'ACCUEIL EN MINI-BUS:

Un ramassage en minibus est proposé pour les familles durant toutes les périodes de vacances scolaires les matins et soirs sur différentes communes de la CUA (Communauté Urbaine d'Alençon). Les navettes sont assurées par l'équipe d'animateur·trice ou l'équipe de direction (voir plaquette transport).

FONCTIONNEMENT

Accueil du matin

Pendants la période des vacances estivales, les horaires d'accueil du matin reste inchangés. Le centre ouvre ses portes aux enfants à partir de 7h45 jusqu'à 9h30, les familles sont accueillies par un/une animateur·trice qui se charge du pointage et de proposer les différents projets qui auront lieu en continue tous les matins de la semaine ou plus. C'est le moment de recueillir les informations de la famille (s'il y en a), les potentiel régime alimentaire de chaque enfant, son moyen de départ après la journée etc... Ensuite les enfants se dirigent vers différents pôles d'activité d'accueil tel que, jeux d'imitation, jeu de société, coloriage, lecture ...

Cadres de Fonctionnement du Centre RHCV

Acceuil Matin/Soir

🕐 Accueil Échelonné des Enfants

- Arrivée entre 7h45 et 9h30.
- Les enfants sont répartis en groupes selon leur âge.
- Assurer un pointage systématique à l'arrivée (émargement, vérification des informations utiles).
- Être accueillant.e et disponible : ce temps doit être chaleureux et rassurant.

📝 Présentation & Inscriptions aux Projets

- Proposer aux enfants les différents projets de la semaine.
- Permettre aux enfants d'aller librement aux pôles d'activités.

🎨 Préparation & Animation des Pôles

- Mettre en place les pôles d'activités à 7h30.
- Prévoir des jeux ou ateliers calmes pour accueillir les enfants en douceur (dessin, jeux de société, lecture...).
- Être disponible à animer un petit pôle d'activité.

🤝 Temps coordination entre Anims

- Avant 9h30 faire un debrief rapide entre animateur.trice.

1. → Transmission des infos importantes (enfants absents, allergies, consignes particulières, changements...).
2. → Répartition des rôles pour la journée.e

🚪 Départs Échelonnés

- Départ des enfants de 17h00 à 18h30.
- Assurer un dépointage rigoureux à chaque départ.

📝 Cahier de Transmission

- Obligatoire : à remplir chaque jour.
- À récupérer chaque matin avant 12h par l'équipe.
- Sert à centraliser toutes les informations importantes (enfant fatigué, blessure, événement marquant, attitude, repas...).
- Le petit cahier de transmission par anim et à compléter le midi ou le soir, puis à transmettre à l'animateur·trice en charge du désaccueil.
- À consulter pour transmettre les infos aux parents le soir.

🧥 Retour des Créations

- Bien ranger les œuvres dans les portes vues.
- Penser à redonner les créations des enfants :

1. → Soit chaque soir
2. → Soit en fin de semaine

🗣️ Transmissions aux Parents

- Faire une transmission bienveillante :

1. → Ne pas dire uniquement le négatif.
2. → Valoriser les efforts et les réussites.

Chant,Booster,Danse

🕘 Horaire et lieu

- Début à 9h45 pour toutes les tranches d'âges.
- En extérieur : à l'Équipe (si la météo le permet).
- En intérieur : à la Scène (en cas de mauvais temps).

🚶 Temps de trajet

- Répartition par tranche d'âge pour les déplacements.
- Animer les trajets :

1. → Faire une chenille
2. → Mettre de la musique

- Garder l'énergie et l'enthousiasme jusqu'au lieu d'activité

🌞 Ambiance

- La bonne humeur est obligatoire !

1. → Objectif : motiver les enfants !

- Tout le monde participe : enfants et animateur·trice·s

2. → On chante, on danse, on s'amuse

🎶 Contenu & Organisation

- Avoir une liste de chants/danses variées à proposer (avec gestes/chorégraphies si possible).
- Alterner les formats :

1. → Chants / Boosters / Danses.

- Donner aux enfants la possibilité d'animer le temps chant/danse certains matins.
- Ouvrir une maison d'activité le lundi après-midi pour préparer des chorégraphies avec les enfants.

🛠️ Matériel

- Un·e référent·e matériel doit être désigné·e pour gérer :
- Enceinte
- Clé USB
- Téléphone avec musiques
- Préparer une malle spécifique à l'équipe contenant :
- Rallonge
- Craie
- Plots

Projet

🛠️ Le projet du village animé

- Le projet est proposé chaque jour, du lundi au jeudi, dans le cadre du village animé.
- Il se déroule de 10h30 à 11h45.
- Les enfants s'inscrivent en début de semaine et s'engagent à rester sur toute la durée du projet.
- Il ne s'agit pas d'un atelier ponctuel : il n'y a pas de rotation possible.

🎯 Objectif du projet

- Chaque projet doit comporter :

1. →Des objectifs clairs et concis
2. →Permettre aux enfants de s'engager dans une activité construite sur le long terme, sur une semaine ou plus.
3. →Défini des critères d'évaluations simples et un bilan (Qualitatif et Quantitatif)

👩‍🏫 Qui anime ?

- Un·e animateur·trice dédié·e est responsable d'un seul projet, du lundi au jeudi.
- Il/elle en assure :

1. →la préparation et l'animation quotidienne
2. →la valorisation (résumé, photos, lien avec l'équipe).

- Il y a un·e animateur·trice par projet, sans roulement, afin d'assurer une continuité et un véritable accompagnement du groupe.

👦👧 Participation des enfants

- Les enfants se positionnent sur le projet chaque matin, pendant le temps d'accueil.
- L'inscription est volontaire : elle repose sur l'envie sincère de s'investir dans une démarche collective, créative ou constructive.
- Une fois inscrits, les enfants s'engagent à participer à l'ensemble du projet, sans changement de groupe.

🖼️ Valorisation

- Un tableau de mise en valeur par tranche d'âge est installé à l'accueil.
- Il est utilisé chaque matin pour présenter les projets aux enfants et leur donner envie de s'y engager.
- Il comprend :
- 📸 Des photos illustrant les projets proposés.
- 📝 Un petit résumé clair et motivant de chaque projet.

Repas et Goûter

🍽️ Repas

- Respect du compostage : tri des déchets organiques encouragé et expliqué aux enfants.
- Inscription des enfants sur les cadres prévus à l'entrée de chaque "box" pour :

1. → Missions de compostage et de nettoyage des tables.
2. → Missions de distribution de pain et de pichet d'eau.

- Service autonome : les enfants se servent eux-mêmes, avec accompagnement sur les quantités pour éviter le gaspillage.
- On ne force jamais un enfant à manger : respecter leur appétit et leurs besoins.
- Ce temps est avant tout convivial, propices à l'échange entre anims et enfant.
- Barbecue et pique-nique peuvent être proposés ponctuellement pour varier les plaisirs.
- Des gants de toilette sont mis à disposition pour débarbouiller les enfants après les repas.

🍎 Le goûter

- Mercredi : goûter groupé par tranche d'âge, pour un moment partagé en petit collectif.
- Vendredi : goûter collectif avec tous les enfants, à la suite du bilan du temps fort.
- Favoriser les goûters en extérieur dès que possible, pour profiter du cadre naturel.
- Goûters réalisés par les enfants (par tranche d'âge) au moins une fois par mois, dans la mesure du possible.
- Chaque animateur·trice dispose de son propre sac isotherme, identifié avec sa photo, pour organiser les goûters en petit groupe.
- Ces sacs sont à récupérer puis remonter au niveau de la légumerie, accessible directement depuis la cour des 3-5 ans.
- Il est important de ne laisser aucun déchet dans la forêt ou les espaces extérieurs après les goûter.

Temps Calme et Sieste

😌 Temps calme

- Le temps calme est obligatoire pour tous les enfants, quelle que soit leur tranche d'âge.
- Le temps calme débute dès la fin du repas et doit durer au minimum 30 minutes.
- Il peut avoir lieu en extérieur, notamment dans les hamacs ou sur des tapis, selon les conditions météorologiques et l'organisation.

🎯 Outils temps calme

Voici une liste non exhaustive d'activités qui peuvent être proposées pendant le temps clame

- 🧠 Smart Game
- 🪴 Malle de relaxation

1. → Disponibles dans la salle des anims

- 🎨 Mandala,
- 🖌️ Fresque collective,
- ✨ Coloriage magique
- 🧘 Yoga

2. → Activité calme axée sur la respiration et le bien-être corporel

♟️ Jeux d'échecs / Jeux de dames

1. → Pour développer la concentration et la stratégie en toute tranquillité.

😴 La sieste

- La sieste est proposée systématiquement aux enfants de 3 ans, mais elle n'est pas obligatoire.
- Elle est également ouverte aux enfants plus grands, selon leurs besoins et envies de repos.
- Elle peut avoir lieu en extérieur, si les conditions le permettent.
- La sieste est échelonnée dès la fin du repas et jusqu'à 15h45 au plus tard.
- Les enfants qui se réveillent en cours d'après-midi rejoignent les maisons d'activités en cours.
- un temps de lecture ou l'utilisation des outils comme le Petit Morphée, qui propose de la méditation guidée pour favoriser l'endormissement en douceur en début de sieste.

🌈 Salle Snoezelen

- L'accès à la salle Snoezelen est obligatoirement encadré
- Elle est accessible seulement de 14h00 à14h30.
- Il doit toujours y avoir un animateur pour 4 enfants maximum, afin de garantir un environnement apaisant, sécurisé et adapté aux besoins de chacun.

Temps Libre

👧 **Temps libre — Consignes par tranche d'âge**

→ 3-5 ans :

- Temps libre encadré au chemin des couleurs ou dans la prairie.
- Ne pas hésiter à utiliser le bac à sable, qui est un espace apprécié et adapté à cette tranche d'âge.
- Présence de deux animateur.trices pour assurer sécurité et accompagnement.

→ 6-9 ans :

- Prévoir une délimitation claire des terrains en amont.
- L'équipe doit expliquer précisément les limites aux enfants pour une autonomie sécurisée.

→10-15 ans :

- Temps libre plus autonome.
- Téléphone autorisé uniquement à ce moment de la journée, une boite à téléphone est mise à disposition pour gérer l'usage de manière responsable.

🕒 **Temps libre & transition vers les maisons d'activités**

- Après le temps calme obligatoire, les enfants bénéficient d'un temps libre.
- Les enfants choisissent librement ce qu'ils souhaitent faire, dans le cadre prévu avec ou sans matériel
- À 14h30, un rassemblement par tranche d'âge est organisé pour le départ en maison d'activité.

👀 **Posture de l'animateur·trice pendant le temps libre** :

- Observer attentivement sans sur-intervenir, afin de laisser place à l'autonomie tout en veillant à la sécurité.
- Être mobile, circuler entre les espaces
- Aider à la résolution de petits conflits.
- L'animateur·trice n'est pas en pause pendant ce temps, mais dans une posture discrète et sécurisante, encourageant la liberté dans un cadre clair.

Maisons d'Activités

🕑 Horaires

- Début des activités : 14h30
- Fin des activités : 16h30
- Utiliser les espaces aménagés prévus à cet effet pour favoriser un cadre propice et sécurisé.

👥 Organisation des animateur·trices

- 1 animateur·trice par maison d'activité.
- ⚠️ Exception pour le libre jeu : 2 animateur·trices sont nécessaires.
- Chaque animateur·trice propose une maison d'activité différente chaque jour, du lundi au jeudi.

📝 Inscription des enfants

- Les enfants s'inscrivent le matin entre 9h30 et 9h45, avant le chant, sur les maisons d'activités spécifiques proposées pour l'après-midi.
- L'enfant est libre de choisir l'activité qui lui plaît.

👶 Tranche 3–5 ans

- Les enfants participent à 3 maisons d'activités de 30 minutes chacune dont une "libre jeu".
- Ils ont la possibilité de rester deux fois dans la même maison d'activité s'ils le souhaitent.

👦👧 Tranche 6–15 ans

- Les enfants participent à 2 temps d'activité de 1h chacun.
- Ils ont la possibilité de quitter l'activité avant la fin si cela ne leur convient pas.
- L'animateur·trice doit proposer deux formats

1. → Une activité animée encadrée
2. → Une activité en autonomie dans le même espace

📡 Communication & sécurité

- Chaque animateur·trice par tranche d'âge dispose d'un talkie-walkie.
- Il/elle l'utilise pour informer ses collègues des déplacements des enfants, notamment lors des changements d'espaces, des retours anticipés, et ainsi garantir un cadre sécurisant pour tous.
- En cas de besoin (perte dans le centre) nous avons défini un point de rassemblement au tipi "la place du village"

Libre Jeu

🌳un espace d’expérimentation

👥 Organisation

- En parallèle des maisons d’activités, une expérimentation “libre jeu” est proposée pour les enfants de 3 à 15 ans.
- L’encadrement est assuré par :

1. → 1 animateur·trice référent·e sur toute la semaine
2. → + 1 animateur·trice différent·e chaque jour

- 20 enfants maximum par groupe
- 2 temps d’1h sont proposés chaque après-midi (soit 2 x 1h par jour pour deux groupes différents).

📍 Lieu & installation

- Le libre jeu se déroule dans la partie de la forêt située en face du terrain de hockey.
- Prévoir les affaires nécessaires :

1. → Manteaux, bottes, serviettes, etc…selon la météo.

🧸 Philosophie & posture

- Le jeu est entièrement libre et dirigé par l’enfant lui-même.
- Aucun matériel spécifique n’est imposé :

1. → Sans matériel ou avec des éléments de réemploi disponibles sur place.

🧠 Micro-formation des référent·es « libre jeu »

- Chaque animateur·trice référent·e à la semaine pour le libre jeu bénéficie d’un temps de micro-formation dédié.
- Ce temps permet de prendre en main des outils simples pour :

1. → Évaluer les bénéfices et l’intérêt du jeu libre chez l’enfant,
2. → Identifier les prises de risque pertinentes (favorables au développement) et les vrais dangers (à prévenir).

- L’objectif est de soutenir une posture réflexive et d’outiller l’animateur·trice pour accompagner le jeu sans le contrôler, dans un cadre sécurisant.

Conseil du Village

👤 Référent·e

- Un·e animateur·trice référent·e à la semaine est désigné·e pour animer le Conseil du village, du lundi au jeudi.
- Ce temps est quotidien, organisé pendant le goûter au tipi du village.

👦🧒 Participation des enfants

- Chaque matin, les enfants peuvent s'inscrire sur les missions partagées, ce qui leur permet de devenir conseillers du village.
- 2 enfants par tranche d'âge se positionnent chaque jour pour représenter leur groupe.
- Les conseillers participent activement au Conseil :

1. → Ils portent les idées et remarques de leurs camarades.
2. → Ils suivent certaines missions collectives pendant la journée,
3. → Et ils contribuent au lien avec le grand jeu du vendredi.

🎯 Objectifs du Conseil

- Faire un point sur les missions partagées des enfants (responsabilités, participation active à la vie collective).
- Faire le lien avec le grand jeu du vendredi, en impliquant les enfants dans la préparation, les idées ou les retours.
- Relayer les avis, idées, demandes ou besoins exprimés par les enfants lors de ce conseil, pour les porter ensuite en réunion entre animateur·trices.

📝 Outil indispensable

- Une prise de notes quotidienne est obligatoire dans un cahier dédié au Conseil du village, pour :

1. → Garder trace des échanges,
2. → Assurer un suivi régulier des demandes des enfants.
3. → Faciliter la transmission entre référent·es chaque semaine.

LE VILLAGE ANIMÉ

Le centre propose un système de village animé qui s'intitule « Robert Wood ». Les valeurs que nous souhaitons communiquer au travers de cette organisation sont dans un premier temps la notion d'engagement par le biais des projets du matin proposés par les animateur·trices. Dans un second temps, celle de favoriser le choix de l'enfant au travers des différentes maisons d'activités qu'ils choisissent.

MAIS POUR QUOI FAIRE ?

Pour permettre aux enfants d'exprimer leurs choix et de choisir eux-mêmes ce dont ils ont envie sur les différents temps de la journée (Rendre le temps au centre de loisirs attractif et cohérent avec les besoins des enfants),

Pour favoriser l'expression des enfants (Conseils du village, Pulpo...)

Pour favoriser leur autonomie (leur permettre de circuler librement dans la structure) et les responsabiliser.

Pour permettre aux enfants de travailler la notion de l'engagement autour d'un projet sur plusieurs jours.

Le conseil de village

Le référent Conseil du Village a pour rôle d'animer le temps du Conseil du Village sur le temps du goûter, ce temps réuni les enfants ayant pour mission d'être "conseillers du village" à la journée. C'est un temps où ce référent va à la pêche aux informations sur chaque tranche d'âge (problèmes relevés dans une tranche d'âge, points positifs/négatifs de la journée ou de la semaine, projection d'imaginaire pour les temps forts du vendredi, désirs de chants/danses pour le booster commun du matin, idées d'amélioration de la structure et de son fonctionnement...).

Les missions des enfants 3-5 ans et 6-9 ans

- Mission Rangement des "Légos et Kaplas"
- Mission rangement des Poupées et de la Dinette
- Mission Rangement des chaussures et manteaux
- Mission Rangement de la Bibliothèque
- Mission "Éteindre les lumières"
- Mission "Tirer les chasses-d'eaux"
- Mission Rangement des jeux de sociétés
- Mission Rangement de la papeterie

Les différentes postures que l'animateur peut avoir sur les maisons d'activités

·Le « faire jouer » : l'animateur·trice propose une activité, l'organise, en expliquant les
Règles, apporte le matériel nécessaire. Il impose à l'enfant les règles du jeu, les règles
D'une partie de cache-cache par exemple.

·Le « laisser jouer » :
l'animateur·trice est en retrait.
Il n'impose rien à l'enfant qui
est laissé « maître » de son jeu.

·Le « donner à jouer » : l'animateur·trice met à disposition un cadre, du matériel pour
Susciter des idées de réalisation spontanées chez l'enfant.

·Le « jouer avec » : l'animateur·trice joue avec l'enfant, un moment de partage.

MINI-CAMP / BIVOUAC

L'été, le centre de loisirs propose des mini-camps et des bivouacs, organisés soit sur la structure, soit en extérieur, pour toutes les tranches d'âge. Une référente Mini-camp est présente sur chacun de ces séjours, en plus d'un·e animateur·trice référent·e de la tranche d'âge correspondant au groupe d'enfants.
Une plaquette mini-camps est disponible chaque année aux alentours de mai/juin ou y figurent les dates et thématiques proposées.

Objectifs des mini-camps, mini-séjours, nuitées, bivouacs :

Partir en voyage, à l'aventure, ailleurs, en mini camp, partir pour un jour ou plusieurs jours mais pas pour toujours ! Des formes de ce principe éducatif de plus en plus diversifiées existent. Elles permettent à des groupes d'enfants de quitter leurs lieux de vie quotidienne ou de scolarité habituelle. Partir pour agir autrement, pour mieux se connaître, connaître les autres, pour découvrir, apprendre, se rendre utile, se cultiver, se divertir, aider les autres ou raconter aux autres ; une quête, qui demeure avec la certitude qu'un enrichissement personnel peut être partagé ou donné à d'autres.

C'est un moment privilégié de socialisation de l'enfant où la vie en commun donne une vision différente de l'autre : savoir l'accepter, reconnaître ses différences... C'est l'occasion de vivre ensemble quelques temps, sans ses parents, dans un lieu où s'exercent des temps de vie quotidienne tout aussi importants que sont le sommeil, les repas, la toilette, les moments de détente. En mini-camp, les enfants appréhendent un environnement nouveau qui répond à des besoins inhérents à leur nature : se détendre, se reposer, communiquer, participer, s'exprimer, satisfaire une nouvelle curiosité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

D'un point de vue général

Tout au long de l'année nous avons à l'esprit des objectifs pédagogiques. Notre action doit s'y rattacher obligatoirement. Rien ne doit être proposé à la légère. L'animateur·trice doit réfléchir sur les projets, l'accompagnement et les règles de vie qu'il propose aux jeunes. Il est le garant de la bonne démarche des choses.

Il ne doit pas être proposé une activité pour faire une activité, celle-ci doit avoir une finalité éducative. Chacun possède des compétences dans les domaines les plus variés mais cela n'exclue pas la polyvalence de l'animateur·trice. Nous avons fait le choix de partir des compétences de chacun et de les exploiter à travers le village animé dans les maisons d'activités.

Démarche pédagogique

C’est l’image de marque de l’accueil. Elle doit être claire et définie pour l’équipe, le public et les partenaires de l’accueil. Elle s’inspire des volontés éducatives de la Ligue et les traduit fidèlement. La démarche pédagogique, c’est le savoir-faire de l’accueil avec les enfants. C’est un outil de promotion de l’activité, une conception de l’éducation qui doit être défendue et reconnue. Avant tout elle s’articule et se détermine à partir du public accueilli, mais aussi de son environnement. Elle s’attache à répondre aux besoins des enfants accueillis en fonction de leurs âges, rythmes, capacités, milieux sociaux... tous les facteurs qui font leurs particularités.

La démarche pédagogique de l’accueil de loisirs doit naître d’une réflexion commune de l’équipe d’animation. Elle doit permettre de se réunir autour de valeurs communes, pour une meilleure prise en compte des besoins des enfants. En accueil de loisirs l’application d’une démarche pédagogique s’adressera dans sa globalité aux temps réservés à la vie quotidienne et aux périodes d’activités.

Le centre s’attachera à mettre en place des actions qui répondront à une qualité d’accueil sûr.

La place de l’enfant

Des objectifs qui visent à respecter le rythme, les besoins, les envies et la maturité de chaque enfant:

- Proposition d'un village animé pour les 3-5 ans à petite échelle et 6-15 ans à grande échelle, avec la mise en place de maisons d’activités diverses et variées.
- Proposition de temps de projets.
- Organisation d'un temps d'échange quotidien en fin de journée (Conseil du Village), où, les conseiller·ères du village ont la parole pour s'exprimer sur leur journée, leurs envies, les problèmes qu'ils ont pu rencontrer.

L’implication des parents

Permettre aux parents de prendre part à la vie du centre :

- Chaque matin et soir, aller à la rencontre des familles et leurs accorder quelques instants (échanges sur le contenu de la journée de leur enfant, répondre aux éventuelles questions...).
- Inciter les parents à venir au centre afin de vivre des moments avec leurs enfants (spectacle, expo photo, goûters...).
- Communiquer par écrit par le biais de différents supports (portail famille, affichages...) sur des informations du centre.
- Organisation d’une demi-journée portes ouvertes avant l’été.

L’équipe éducative

- Permettre un accompagnement pédagogique de l'équipe :
- Organisation de réunions de préparation.
- Mise à disposition d'outils de travail (fiche de construction d'activité, travail autour du projet éducatif et/ou pédagogique, travail sur l'évaluation des actions)
- Organisation de réunions quotidiennes afin de répondre aux problématiques rencontrées par l'équipe, de préparer au mieux les activités/projets mit en place par les animateurs et faire un bilan des actions réalisées.

Les valeurs en faveur des enfants

Les objectifs pédagogiques sont travaillés avec l'équipe d'animation lors de la première réunion de préparation. Il est important que l'équipe soit inclue dans cette partie du projet pédagogique. Le projet est la base de coordination pour l'ensemble des acteurs intervenant au sein de la structure. L'enjeu est la cohérence auprès des enfants et des familles.

Les 3 valeurs que nous avons décidé de travailler tout au long de l'année sont :

CITOYENNETÉ

Ainsi, par citoyenneté, nous entendons faire en sorte que l'enfant se réalise en tant qu'individu à part entière, qu'il s'épanouisse. Notre rôle est de l'accompagner à prendre part à ce qu'il se passe à la fois au centre de loisirs mais également à l'extérieur. Cela implique qu'il puisse à sa mesure, comprendre l'environnement dans lequel il grandit, se forge un esprit critique, exprime ses opinions, ses choix, qu'il puisse faire des propositions tout en respectant les autres.

Vivre et partager des projets avec d'autres sont des occasions d'exercer sa place au sein d'un collectif, de se confronter, de débattre, d'apprendre des autres et de soi-même, de prendre des décisions collectives et d'assumer des responsabilités.

OBJECTIFS ET ÉVALUATIONS

Valeurs	Citoyenneté		
Objectifs pédagogiques	Comprendre l'environnement dans lequel l'enfant évolue pour faire en sorte qu'il prenne sa place dans la société		
Objectifs opérationnels	Contribuer au developpement de son esprit critique en se responsabilisant	Contribuer au developpement de ses opinions et à l'affirmation de ses choix	Permettre à l'enfant de prendre posession de ses droits et ses devoirs
Actions	Devenir conseiller.ère du village	Etre volontaire dans les missions des villageois	Création d'un outils pédagogique sur les règles de vie
Critères d'évaluation	60% des enfants se sont positionné sur la mission du (conseil du village) au cours de l'été	Participation individuel à 4 missions au cours de l'été Faire au moins 3 missions différentes	Participer à l'élaboration des règles de vies en début de vacances

SOLIDARITÉ/ENGAGEMENT

Indissociables, la solidarité et l'engagement constituent une alliance représentative d'un contrat collectif qui participe à la construction d'une société plus juste et plus fraternelle. C'est une union autour d'un projet commun. Pour nous, qu'est-ce que c'est ? Pourquoi parler de solidarité et d'engagement ? Quelle est notre responsabilité ? Quelle continuité éducative (ou quel parcours) pour la solidarité et l'engagement ? Comment ? en bref... L'engagement, c'est s'investir dans la co-construction d'une société plus juste. La solidarité, c'est se réunir, se rassembler pour faire vivre, ensemble, un projet commun. C'est s'assurer d'une justice sociale. La solidarité et l'engagement visent à instituer une société qui garantisse l'épanouissement de chacun, contribue à la connaissance et à la reconnaissance de l'autre et favorise la mutualisation des savoirs. Le militantisme, l'implication et l'entraide sont des moteurs indispensables pour agir, pour et avec les autres, autour de valeurs partagées

Axe de développement : Interagir, communiquer, coopérer et s'engager dans la vie du centre vont permettre de former ces futurs citoyens solidaires.

Approfondir la notion d'engagement au travers de projets

S'entraider par le biais des missions/rôles afin de faire évoluer le travail coopératif

Permettre l'implication de tous dans la vie quotidienne et collective du centre

OBJECTIFS ET ÉVALUATIONS

Valeurs	Environnement		
Objectifs pédagogiques	Participer à son échelle au maintien d'un environnement sain, en ayant des gestes éco-citoyens et résponsables		
Objectifs opérationnels	Sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire	Mettre en valeur les circuits courts et le producteurs locaux	Approfondir ses connaissances de la faune et la flore
Actions	Mise en place d'un composte et trie des déchets alimentaires avec une auto-gestion du service sur le temps du repas	Partenariat avec des producteurs locaux : Maraiché pour les fruits et légumes / Boulangerie pour le pain / Producteur de viande bovine	Participation aux séances EEDD et/ou à la Maison d'activité Nature & Co
Critères d'évaluation	Diminution constante des déchets à composter	I repas par semaine issus du circuit court.	Une à deux fois minimum par semaine et par tranche d'âge

ENVIRONNEMENT : Éco-responsable

Axe de développement : participer à son échelle au maintien d'un environnement sain, en ayant des gestes Eco-citoyens et responsables :

Sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire

Mettre en valeurs les circuits courts et producteurs locaux

Approfondir ses connaissances de la faune et de la flore.

Nature, eau, déchets, jardin, énergies...l'actualité et l'urgence environnementale incitent à proposer des projets pédagogiques visant à sensibiliser les jeunes à la nature et à l'environnement. Il est donc naturel que le centre de loisirs, qui a une finalité éducative et une mission dans la transmission des valeurs citoyennes, développe des actions permettant la préservation de la nature et de l'environnement.

OBJECTIFS ET ÉVALUATIONS

Valeurs	Solidarité/Engagement		
Objectifs pédagogiques	Intéragir, communiquer, coopérer et s'engager dans la vie du centre pour permettre de former nos futurs citoyens solidaires.		
Objectifs opérationnels	Approfondir la notion d'engagement au travers de projet	S'entraider par le biais des missions/rôles afin de faire évoluer le travail coopératif	Permettre l'implication de tous dans la vie quotidienne du centre
Actions	Proposition d'un projet par animateur par semaine ou +	Etre volontaire dans les missions des villageois	Rendre les jeunes acteurs, auteurs et actifs de leur apprentissage durant leur journée
Critères d'évaluation	Les enfants s'engagent du lundi au jeudi sur leur projet	Participation individuel à 4 missions au cours de l'été	Les enfants ont le choix de participer à une ou plusieurs maisons d'acticités (pédagogiques, et ludiques) proposées tout en travaillant la cohésion de tous
		Faire au moins 3 missions différentes	

L'ÉVALUTATION DU PROJET

Afin de pouvoir réaliser une évaluation en fin de projets, des bilans sont réalisés tout au long de l'année. Ils nous permettent de faire évoluer le projet en reprenant les critères d'évaluations ci-dessous :

Evaluation quantitative du fonctionnement : nombre d'heures enfants, nombre d'enfants accueillis, typologie des publics, effectifs animateurs, nombre d'actions spécifiques, ...

Evaluation qualitative : évolution des enfants au sein des groupes, intégration et participation des mineurs, typologie des activités, analyse des succès et difficultés rencontrées.

Robert Hée
Claude Varnier